

Ecrit par le 1 juin 2026

Aramon : appel à projet pour l'exploitation du local commercial 'le Planet'



[La commune d'Aramon](#) lance [un appel à projet](#) pour confier à un professionnel, l'exploitation et la gestion d'un local commercial situé en plein cœur du centre-Ville et proche d'un parking gratuit.

Ce local de 125m² offre un emplacement privilégié sur la place historique du marché et des principales manifestations associatives et communales. Il est constitué de deux salles, de toilettes et sanitaires, d'une cuisine, d'une réserve, d'une plonge et d'un local à déchets. Une terrasse fermée et couverte complète l'ensemble.

La municipalité gardoise située dans le bassin de vie d'Avignon propose ce local pour un loyer mensuel

Ecrit par le 1 juin 2026

de 1 000€ toutes taxes comprises dans le cadre d'un bail emphytéotique

Un espace intégré à l'ensemble culturel Simone Veil

Ce local est intégré à l'espace culturel Simone Veil comprenant une médiathèque intercommunale, une salle multi activités, les locaux de l'association 'Le cercle de généalogie' et une école de musique interdépartementale.

Comment candidater ?

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

1-Un mémoire justificatif comprenant :

- Une lettre de candidature et de motivation, les coordonnées du candidat.
- Le curriculum vitae de l'exploitant (profil et compétences du candidat, expériences professionnelles et références).
- Le curriculum vitae des salariés, le cas échéant (profil et compétences, expériences professionnelles et références).
- Un extrait de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis).
- Un extrait du casier judiciaire n° 3.

2-Une note de présentation du projet expliquant :

- La présentation du fonctionnement de l'activité permettant d'assurer le dynamisme du site, une ouverture sur de larges plages horaires, en lien direct avec la situation de l'établissement avec par exemple : la proposition d'un nom pour ce lieu, d'une signalétique, d'une communication et tout autre élément permettant d'explicitier le concept et de répondre aux prescriptions et attentes de la commune...
- La politique commerciale envisagée vis-à-vis de la clientèle ciblée, des prestations attendues.
- Les périodes et les horaires d'ouverture (jour / semaine / année).
- Le positionnement de l'activité vis-à-vis de la concurrence existante sur la commune.
- La composition de l'équipe prévue ou organigramme pour assurer le fonctionnement de l'activité : qualification de l'équipe, organisation du personnel avec les missions de chacun.
- Tout autre élément influençant la qualité des projets, des prestations et du service.
- Le candidat joindra à ses éléments de prévisionnel, une attestation sur l'honneur de sa capacité financière à apporter au projet, les fonds nécessaires prévus dans le compte d'exploitation présenté.
- Le candidat retenu pourra être amené à fournir des documents complémentaires (pièces comptables) dans un délai limité pour valider sa candidature et notamment son financement avec les garanties bancaires.

3-Un certificat de visite du local

Ecrit par le 1 juin 2026

Une visite du local est obligatoire. Les visites se dérouleront jusqu'au vendredi 12 mai 2023, sur rendez-vous. Le candidat qui n'a pas effectué cette visite ne pourra pas présenter de dossier de candidature. Les conditions de visites sont les suivantes : sur RDV uniquement.

Les candidats devront prendre rendez-vous auprès de Sarah Deveaux par téléphone au 04 66 57 38 40. La visite donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite qui sera établi sur place par un agent communal.

Dépôt des offres

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Le dossier complet devra être adressé par voie postale ou remis en main propre contre récépissé au plus tard le 7 juin 2023 à 12h, à l'adresse suivante :

Commune d'Aramon
Hôtel de ville
Place Pierre Ramel
30390 ARAMON

L'offre, contenant l'ensemble des documents visés plus haut doit être remise sous pli cacheté portant les mentions : CANDIDATURE APPEL A PROJET « LE PLANET » - NE PAS OUVRIR

Les plis devront être adressés à Madame le Maire :

- Soit par voie postale, par tout moyen permettant de donner date et heure certaines.
- Soit par remise à la Mairie d'Aramon - Place Pierre RAMEL - Direction générale - 30390 ARAMON contre récépissé du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Un dossier complet est tenu à votre disposition en mairie et [téléchargeable](#) sur le site www.aramon.fr